

Module d'entraînement physique de plein air en accès libre

Appareil accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Structure en acier peint à la poudre

Exige un sol qui amortit les impacts selon le test HIC de la norme EN-1176

Améliore :


- la mobilité des membres inférieurs
- la coordination et l'équilibre du corps
- la capacité cardio-pulmonaire

Utilisation :

- tenir la poignée et poser les pieds sur les pédales
- ajuster le centre de gravité et faire semblant de marcher en déplaçant les pédales vers l'avant puis vers l'arrière

Pour usager mesurant plus de 1.40m et poids n'excédant pas 150kg



 **DIMENSIONS :** L. 1068 x l. 480 x H. 1390 mm

 **POIDS :** 55 kg

FIXATION : à encastrer ou à visser au sol



IMPLANTATION

Hauteur libre de chute : 700 mm
 Surface zone amortissante : 11,73 m²

SCELLEMENT ET ASSEMBLAGE

Matériel à sceller

1. Réaliser les empreintes au sol en creusant des trous de 500x500x500mm
2. Introduire les éléments dans les trous et les équilibrer
3. Visser les pièces à l'aide des vis fournies et appuyer fortement
4. Remplir les trous de béton et laisser sécher
5. Disposer un sol de sécurité

Matériel à visser

1. Placer et stabiliser les pièces à l'endroit voulu
 2. Visser les pièces à l'aide des vis fournies et appuyer fortement
 3. A l'aide d'une perceuse et d'une mèche de Ø. 18, réaliser les trous au sol
 4. Insérer des chevilles M16x150mm (non fournies)
- La longueur des chevilles dépend de l'épaisseur du sol béton.
- 5- Disposer un sol de sécurité

